

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 74 (1971)

**Artikel:** Croissance économique : illusion ou réalité  
**Autor:** Maillat, Denis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685216>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Croissance économique: illusion ou réalité

*Avant-hier, on suivait inconsciemment ce que l'on appelle la nature, hier on s'y conformait avec conscience et application, aujourd'hui notre puissance a si considérablement grandi que nous ne pouvons plus compter sur des régulations extérieures à nos actes eux-mêmes. C'est à nous qu'il appartient tantôt de protéger la nature, tantôt de l'orienter dans les voies qui nous paraissent favorables. Nous sommes en quelque sorte devenus responsables de l'évolution.*

Gaston Berger.

Le rythme soutenu de la croissance économique dans la plupart des pays du monde constitue incontestablement l'une des caractéristiques fondamentales de l'époque contemporaine.

La croissance économique régulière et continue est devenue l'une des préoccupations les plus importantes des gouvernements et des peuples. C'est l'un des objectifs, parfois le seul, de la politique économique, tant on est certain qu'on peut ainsi remédier aux inégalités économiques et améliorer, de manière permanente et sans changer les structures économiques et sociales, le niveau de vie de l'ensemble de la population. Or, s'il est vrai que la croissance économique a permis la solution de divers problèmes, dont l'amélioration du niveau de vie, elle n'en a pas moins créé des problèmes nouveaux auxquels on était loin de penser auparavant. Si, grâce à une meilleure compréhension des mécanismes, on domine actuellement le niveau de l'activité économique dans la mesure où l'on sait éviter les crises prolongées, il faut souligner qu'il reste à résoudre

notamment le problème de l'écart des niveaux de vie entre pays développés et pays sous-développés, la permanence, voire l'extension, des disparités régionales, les effets qualitatifs et les coûts économiques et sociaux de la croissance économique.

L'homme, après avoir « domestiqué » l'évolution économique, se rend peu à peu compte de ses implications. La croissance étant un phénomène global, elle entraîne des modifications dans tous les secteurs de l'activité économique, pour toutes les catégories socio-professionnelles et dans le fonctionnement de tous les régimes économiques.

C'est pourquoi, ayant goûté les avantages apportés par ce phénomène, on en vient à critiquer de plus en plus son orientation et ses conséquences. Bien entendu, il ne s'agit pas d'abandonner l'objectif de la croissance régulière et soutenue, mais de l'orienter vers une satisfaction plus réelle des besoins de l'être humain.

Cependant, au moment même où l'orientation de la croissance est critiquée, on s'interroge encore sur les mécanismes par lesquels elle s'effectue. Malgré des recherches intensives, la compréhension d'un phénomène aussi complexe est encore très imparfaite.

Récemment, l'OCDE a tenté une clarification en soulignant les points d'accord les plus évidents.<sup>1</sup>

a) Le rythme de la croissance économique dans les pays industriels a été, au cours des vingt-cinq dernières années, substantiellement plus élevé que pendant toute autre période d'égale durée de l'histoire économique.

b) Le rythme de croissance plus élevé constaté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale n'est pas un phénomène temporaire ou accidentel. Les gouvernements se trouvent engagés à maintenir de hauts niveaux d'emploi et d'utilisation des capacités de production ; ils ont les moyens de tenir cet engagement. Par suite, les conditions de la demande sont restées presque continuellement satisfaisantes du point de vue des producteurs ; il en résulte une confiance accrue dans le fait que la croissance de la production, l'élaboration de nouveaux produits et la mise au point de nouvelles techniques seront profitables. Le niveau plus élevé d'investissement et d'innovation qui en est la conséquence tend à se maintenir de lui-même. Il se trouve aussi stimulé par les aspirations croissantes des consommateurs et par une élévation des coûts de main-d'œuvre plus rapide que celle de l'équipement et de l'outillage, ce qui incite les firmes à

accroître les investissements qui épargnent de la main-d'œuvre et à rationaliser leurs techniques de production.

c) L'investissement est un élément essentiel du processus de croissance, mais ce n'est pas le seul. Le progrès technique, la manière et la rapidité avec lesquels les progrès de la connaissance se traduisent par une amélioration des méthodes de production, la qualité de l'organisation industrielle et de la gestion des entreprises, le niveau d'instruction et de qualification de la population sont également des facteurs importants.

d) La croissance économique ne peut être envisagée uniquement en termes d'agrégats économiques généraux, tels que la productivité globale, le niveau de l'emploi, les taux d'épargne ou d'investissement. La croissance n'est pas un processus simple et uniforme. En même temps que l'évolution générale se déroule un processus continual de changements qualitatifs et structurels. De nouveaux produits, de nouvelles machines ou de nouvelles techniques apparaissent, de plus anciens disparaissent. Des industries, des entreprises, des régions, des métiers se développent plus vite que la moyenne, tandis que d'autres régressent. Ces changements et le déplacement des ressources entre secteurs ou utilisations qui les accompagne, ne sont pas de simples symptômes de la croissance : *ils sont un élément essentiel de son mécanisme.*

e) L'analyse économique ne peut prétendre donner à elle seule une description complète du processus de croissance, ni permettre une appréciation complète de toutes ses conséquences. S'il est vrai que le progrès scientifique et technique, aussi bien que les attitudes des chefs d'entreprises, des travailleurs et des consommateurs sont massivement influencés par les mécanismes économiques et façonnés par eux, ils ne peuvent cependant être expliqués en des termes purement économiques. D'autre part, le rythme et la forme de la croissance économique ont des conséquences immédiates sur les niveaux de vie et sur la répartition des revenus entre les branches d'activité, les régions et les groupes sociaux, en même temps qu'ils ont des conséquences moins directes, mais tout aussi fortes, sur les modes de vie. Tout cela rejaillit sur les structures de la société, sur les attitudes sociales et politiques, sur les institutions aussi, ce qui, dans bien des cas, est de nature à avoir des effets à long terme, d'une grande portée, sur la forme ultérieure du développement

économique. Ainsi, vue sous ces deux aspects, *la croissance reflète, au-delà de son contenu purement économique, la capacité qu'a une société de susciter et de supporter le changement.*

En résumé, il faut que quatre phénomènes soient réunis pour qu'un pays soit en état de croissance économique :

1<sup>o</sup> Une augmentation de la dimension de la production.

Ce changement de dimension de la production nationale est généralement mesuré par le produit national brut (PNB), c'est-à-dire l'ensemble des biens et des services économiques produits par une nation pendant une période donnée. Cet indicateur doit être présenté en termes réels, ceci afin d'éliminer l'influence due aux variations des prix.

2<sup>o</sup> Des changements structurels.

L'accroissement des diverses parties du corps économique n'est pas uniforme. Une nation dont la taille a augmenté n'est pas la reproduction fidèle et élargie de ce qu'elle était autrefois : sa structure — entendue comme l'ensemble des proportions et des relations qui la caractérisent à un moment donné — a changé.<sup>2</sup>

3<sup>o</sup> Des changements dans le type d'organisation.

Ces changements se manifestent au niveau des règles d'utilisation des ressources productives et des facteurs de production, tant dans le secteur public que dans le secteur privé : modifications de la structure des marchés, évolution de la taille et de la grandeur des entreprises, concentrations et fusions des entreprises, développement du secteur public, etc.

4<sup>o</sup> Des progrès économiques.

On entend par là « une croissance des ressources disponibles plus que proportionnelle à celle de la population ».<sup>3</sup> (Augmentation du revenu réel ou de la consommation réelle par tête d'habitant par exemple.)

Ainsi, la croissance économique implique le changement qui est la condition même de la poursuite du processus. Diverses modifications se manifestent à tous les niveaux du corps social. La croissance économique ne doit donc pas seulement être analysée du point de vue quantitatif, mais aussi et surtout du point de vue qualitatif. Par ailleurs, comme croissance et changement sont intimement liés et

qu'on ne connaît pas la relation exacte entre croissance économique et modifications structurelles, les prévisions par extrapolation du présent sont aléatoires. Toute étude de l'avenir doit englober des éléments de prospective ; il convient de fixer des objectifs qu'aucun mouvement spontané n'indique comme probables.

#### *A. Les manifestations quantitatives de la croissance économique*

La croissance, entendue comme l'amélioration quantitative d'un ensemble économique, se mesure généralement par la combinaison de trois éléments :

- l'accroissement des ressources disponibles
- l'accroissement démographique
- l'accroissement de la productivité du travail

##### *1. Evolution de la production dans les principaux pays industrialisés*

Les tendances principales de la production des pays industrialisés apparaissent dans le tableau 1, d'où il ressort que le taux de croissance tendanciel de la production de l'ensemble des pays de l'OCDE pour la période 1955-1968 a été de 4,7 %. La majorité des pays enregistrent des taux proches de cette moyenne. Les principales exceptions sont l'Angleterre (2,8 %) et le Japon qui croît au rythme de 10,2 % par année. On constatera encore que la production agricole a crû dans chaque pays plus lentement que le total. L'inverse est vrai pour la production industrielle, sauf aux Etats-Unis. Enfin, aucune règle ne peut être dégagée pour les services.

Le tableau 1 indique également la mesure dans laquelle le taux de croissance s'explique par l'évolution de la population active et/ou par l'évolution de la productivité (production par personne occupée). On voit à quel point la croissance naturelle de la population et la croissance de l'emploi ont divergé, en raison surtout des migrations. La production par personne occupée a crû en moyenne de 3,7 % par an ; les taux sont largement divergents d'un pays à l'autre.

Mais il ne convient pas seulement d'analyser l'évolution de la production comme nous l'avons fait ci-dessus, encore faut-il savoir si le produit par habitant a varié. Ceci implique un accroissement du produit plus grand que celui de la population totale : cette condition a été réalisée dans les pays considérés.

Tableau 1  
*Evolution de la production, de la population et de la productivité  
 des pays de l'OCDE  
 1955 - 1968*  
*Taux annuels moyens*

	Production (PIB)	Agri- culture	Industrie	Services	Population totale (1)	Accrois- sement naturel (2)	Population active	Production par pers. occupée (PIB)	Agri- culture	Industrie	Services
Allemagne	5.1	2.0	5.8	4.7	1.1	0.6	0.4	4.4	6.1	5.0	2.5
Autriche	4.6	1.6	4.8	5.3	0.5	0.5	(0.1)	4.5	5.1	4.4	3.1
Belgique	3.9	1.0	4.5	3.8	0.6	0.5	0.3	3.5	5.8	4.4	2.3
Canada	4.5	1.9	5.6	4.1	2.1	1.7	2.4	1.9	4.8	3.8	0.1
Danemark	4.8	1.5	5.9	4.6	0.7	0.7	0.9	3.7	4.3	3.0	3.0
Espagne	7.0	2.7	9.3	6.9	0.9	1.2	(0.5)	6.4	5.7	7.0	4.0
Etats-Unis	4.0	1.1	3.9	4.2	1.5	1.3	1.4	2.5	5.4	2.9	1.7
Finlande	4.5	1.9	5.4	4.9	0.7	0.8	0.6	3.9	4.6	4.1	1.5
France	5.7	2.3	6.6	5.2	1.1	0.7	0.4	5.1	6.1	5.3	3.4
Grèce	5.9	2.9	8.7	6.1	0.7	1.0	(1.0)	5.0	5.0	4.6	4.3
Irlande	3.5	0.6	6.2	3.1	0.3	0.9	0.0	3.3	3.3	3.4	2.2
Islande	5.0	—	—	—	1.9	1.8	(0.7)	(4.3)	—	—	—
Italie	5.5	2.8	7.1	5.0	0.9	0.9	0.9	6.0	7.8	5.8	3.7
Japan	10.2	—	—	—	1.0	1.0	1.4	8.6	—	—	—
Luxembourg	3.8	—	—	—	0.8	0.4	(0.5)	(3.2)	—	—	—
Norvège	4.5	0.9	4.6	5.3	0.8	0.8	0.4	4.1	2.5	3.9	3.4
Pays-Bas	5.1	2.7	6.1	4.7	1.3	1.3	1.1	4.0	6.2	4.8	2.8
Portugal	5.4	1.3	8.1	5.2	0.9	1.2	—	5.7	4.8	5.9	3.7
Royaume-Uni	2.8	2.7	3.1	2.4	0.6	0.6	0.5	2.4	5.8	2.9	1.4
Suède	4.5	0.6	6.0	4.4	0.8	0.6	0.5	4.1	6.5	5.6	2.3
Suisse	4.8	—	—	—	1.8	0.9	1.4	3.4	—	—	—
Turquie	4.9	2.6	6.0	6.8	2.6	0.9	1.4	(3.8)	—	—	—
OCDE	4.7	—	—	—	1.2	—	1.0	(0.4)	3.7	—	—
CEE	5.3	—	—	—	1.0	—	0.8	0.1	5.0	—	—
AELE	3.6	—	—	—	0.7	—	0.5	3.0	—	—	—

1. Migrations comprises. 2. Différences entre naissances et décès.

## 2. *La signification du concept de croissance du revenu par habitant*

La signification du concept de croissance du revenu par habitant doit être interprétée avec soin. En effet, une augmentation de cet indicateur ne constitue pas nécessairement une amélioration du niveau de vie, pas plus qu'elle n'exprime obligatoirement un niveau de satisfaction plus élevé. Enfin, cet accroissement n'est pas forcément synonyme de progrès ; ainsi en est-il lorsqu'on développe des consommations comme l'alcool ou les stupéfiants.

### a) *Croissance et niveau de vie*

Un accroissement de la production nationale ne signifie pas nécessairement une variation dans le même sens du niveau de vie (mesuré par la consommation individuelle), car une fraction de la production peut être soustraite à la consommation, soit que l'on consacre une partie plus importante de la production à l'investissement, soit que l'on utilise cette production à l'armement, aux dépenses de prestige, etc.

En outre, il ne faut pas admettre sans autre que l'évolution du produit par habitant est uniformément répartie entre les individus. Ici aussi, la croissance économique exerce des effets asymétriques. Les diverses catégories de revenus ne s'accroissent généralement pas de manière uniforme et l'ampleur des disparités peut être plus ou moins grande suivant les pays.

### b) *Croissance et niveau de satisfaction*

Dans un monde en changement, il n'y a pas de niveau absolu de satisfaction. C'est pourquoi, bien que la croissance permette de satisfaire davantage de besoins, il n'est pas certain qu'elle soit synonyme de satisfaction accrue. C'est là le domaine privilégié des critiques de la « société de consommation ». En effet, le niveau de « satisfaction est déterminé non pas par le niveau de vie absolu, mais par la différence entre les désirs ou le niveau des aspirations d'une part, le niveau de vie d'autre part ».<sup>4</sup> Plus la différence entre ces deux éléments est grande, plus est médiocre le niveau de satisfaction.

## 3. *L'évolution de la production au cours des prochaines années*

Le problème important est de savoir si le rythme de croissance enregistré au cours des quinze dernières années peut se poursuivre.

D'après l'OCDE, il semble que ce soit le cas. Les experts de cette organisation estiment que la production des pays de l'OCDE devrait s'accroître de 68 % entre 1970 et 1980, ce qui représente un taux annuel moyen de 5,3 % (tabl. 2). Ce taux est voisin de celui des années 60 qui a été de 4,8 % soit globalement 60 % pour la période 1960-1970.

Tableau 2  
*Perspectives de la production, de l'emploi et de la productivité*  
*Taux annuels moyens*

	1970-75			1975-80		
	Product. (PIB)	Emploi	Productivité	Product. (PIB)	Emploi	Productivité
Allemagne	(4.6)	(0.2)	(4.4)	(4.7)	(0.2)	(4.5)
Autriche	4.7	0.6	4.1	5.1	1.2	3.9
Belgique	4.8	0.7	4.0	(4.6)	0.5	(4.0)
Canada	5.5	2.8	2.6	5.3	2.5	2.7
Danemark	(3.8)	(0.1)	(3.7)	(3.8)	(0.1)	(3.7)
Espagne	(5.5)	—	—	(5.5)	—	—
Etats-Unis	4.9	1.7	3.2	4.5	1.6	2.8
Finlande	4.6	0.3	4.3	4.3	0.1	4.2
France	(5.9)	(0.5)	(5.4)	(6.1)	(0.7)	(5.4)
Grèce	8.1	1.0	6.9	7.0	0.9	6.0
Irlande	4.7	0.7	4.0	4.9	0.7	4.1
Islande	(4.5)	—	—	(4.5)	—	—
Italie	5.5	0.8	4.7	5.6	0.7	4.8
Japon	10.5	1.0	9.4	9.5	1.0	8.4
Luxembourg	(3.0)	—	—	(3.0)	—	—
Norvège	4.5	0.4	4.1	(4.3)	0.3	(4.0)
Pays-Bas	4.7	1.0	3.7	4.5	1.0	3.5
Portugal	7.1	—	—	(7.0)	—	—
Royaume-Uni	(2.8)	(0.1)	(2.9)	(3.5)	(0.6)	(2.9)
Suède	3.6	0.4	3.2	3.6	0.4	3.2
Suisse	3.3	0.5	2.8	3.2	0.4	2.8
Turquie	6.8	—	—	6.8	—	—
OCDE	5.4	—	—	5.1	—	—
CEE	5.2	0.5	4.5	5.3	0.5	4.8
AELE	3.4	—	—	3.7	—	—

Source : OCDE, *La croissance de la production 1960-1980*.

En partant des niveaux actuels de revenus par habitant, on peut calculer les revenus par habitant en 1980. Ces estimations sont évidemment très approximatives, mais elles laissent supposer cependant que le classement des différents pays sera modifié (tableau 3).

#### 4. *La croissance économique de la Suisse*

Comme les autres pays de l'OCDE, la Suisse a connu une croissance économique remarquable depuis 1950 : le PNB réel<sup>s</sup> a crû au taux moyen de 4,6 % par an (tableau 4). Dans le même temps, la

Tableau 3

*Produit intérieur brut par habitant*

(en dollars des Etats-Unis, aux prix et aux taux de change de 1968)

Pays	1968	1970	1975	1980
Allemagne	1 900	2 100	2 600	3 200
Autriche	1 300	1 400	1 800	2 200
Belgique	1 900	2 100	2 600	3 200
Canada	2 600	2 800	3 300	4 000
Danemark	2 200	2 400	2 800	3 200
Espagne	700	800	1 000	1 200
Etats-Unis	4 000	4 100	4 800	5 600
Finlande	1 500	1 700	2 100	2 600
France	2 200	2 500	3 100	4 100
Grèce	700	800	1 200	1 600
Irlande	900	900	1 100	1 400
Islande	1 900	2 000	2 200	2 600
Italie	1 300	1 400	1 800	2 300
Japon	1 300	1 600	2 500	3 700
Luxembourg	2 100	2 200	2 400	2 700
Norvège	2 100	2 300	2 700	3 200
Pays-Bas	1 800	1 900	2 200	2 600
Portugal	500	500	700	1 000
Royaume-Uni	1 600	1 600	1 800	2 100
Suède	2 800	3 000	3 500	4 100
Suisse	2 600	2 700	3 100	3 500
Turquie	300	300	400	500

demande globale (PNB nominal) a progressé au rythme de 7,6 % par année. La demande ayant été régulièrement excédentaire par rapport à l'offre, il en est résulté un accroissement moyen des prix de 3 % par an. Le tableau 4 montre que le taux d'accroissement du PNB réel (4,6 %) résulte de la combinaison des taux d'accroissement de la population active (1,9 %) et de la productivité (2,7 %).

Au cours de la période, la productivité a été inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche, le potentiel de travail a crû beaucoup plus fortement et ceci grâce aux travailleurs étrangers (taux d'accroissement tendanciel : 0,6 % pour les indigènes et 8,0 % pour les étrangers).

Tableau 4. *Evolution probable de la production suisse jusqu'en l'an 2000*

	PNB nominal (mio)	PNB réel (prix de 1965)	Indice des prix 1965 = 100	Population active (1000)	PNB réel par pers. active	Population totale par habitant	PNB réel par habitant
1938	9 580	23 831	40.2	1958	4 192	5 685.—	5 685.—
1950	19 920	30 145	66.1	2 156	4 694	6 422.—	6 422.—
1955	27 265	38 185	71.4	2 344	16 291.—	7 668.—	7 668.—
1960	37 055	46 388	79.9	2 512	18 467.—	5 362	8 651.—
1965	59 985	59 985	100.0	2 836	21 151.—	5 945	10 090.—
1969	79 850	68 777	116.1	2 926	23 505.—	6 178	11 133.—
Accroissement moyen 1950-68	7.6 %	4.6 %	3 %	1.9 %	2.7 %	1.5 %	3.1 %
<i>Prévisions</i>							
1970	88 865	71 986	120.7	2 946	24 429.—	6 210	11 589.—
1975	124 921	85 154	146.7	3 004	28 347.—	6 386	13 334.—
1979	166 905	97 264	171.6	3 051	31 879.—	6 581	14 780.—
Accroissement moyen 1970-79	7.4 %	3.4 %	4 %	0.4 %	3.0 %	0.6 %	2.8 %
1980	178 944	100 249	178.5	3 062	32 740.—	6 636	15 107.—
1985	252 484	116 352	217.0	3 111	37 400.—	6 864	16 951.—
1989	332 977	131 145	253.9	3 152	41 607.—	7 037	18 636.—
Accroissement moyen 1980-89	7.0 %	3.0 %	4.0 %	0.3 %	2.7 %	0.6 %	2.4 %
1990	357 161	135 237	264.1	3 171	42 648.—	7 095	19 061.—
1995	506 035	157 447	321.4	3 263	48 252.—	7 323	21 500.—
2000	717 395	183 430	391.1	3 359	54 609.—	7 544	24 315.—
Accroissement moyen 1990-2000	7.1 %	3.1 %	4.0 %	0.6 %	2.5 %	0.6 %	2.5 %
Accroissement moyen 1970-2000	7.2 %	3.2 %	4.0 %	0.5 %	2.7 %	0.6 %	2.6 %

Source : F. Kneschaurek, Perspectives de l'évolution de l'économie suisse, tome 2.

## 5. *Les perspectives de la croissance économique de la Suisse*

Le taux annuel d'accroissement du PNB réel sera vraisemblablement compris entre 3 et 3,5 % au cours des dix ou vingt prochaines années. Ce taux est donc inférieur à celui que la Suisse a enregistré au cours des années passées et il est également au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (tableau 2). Les raisons qui incitent à admettre un tel taux peuvent être présentées en retenant deux éléments : a) l'évolution de la productivité et b) les perspectives d'accroissement du potentiel de travail.

### a) *La productivité*

Le taux d'accroissement de la productivité restera vraisemblablement le même que par le passé, soit 2,7 % par an. On ne prévoit pas d'accroissement parce que d'une part un tel taux est déjà une belle performance et que, d'autre part, les modifications structurelles que connaîtra notre économie (développement du secteur tertiaire, des infrastructures et des besoins collectifs) agiront dans le sens d'une diminution du taux d'accroissement de la productivité globale.

### b) *Le potentiel de travail*

Comme on n'entrevoit pas de modification de la politique actuelle d'immigration, le taux d'accroissement du volume de la main-d'œuvre étrangère sera très faible, voire nul ou même négatif. Dès lors, l'offre de main-d'œuvre supplémentaire ne proviendra que de la population d'origine suisse. Or, d'après les prévisions, le taux de croissance de la main-d'œuvre d'origine suisse n'atteindra que 0,4 - 0,5 % par an.

Ce faible dynamisme de l'accroissement de la population active a diverses origines :

- arrêt de l'immigration
- modification de la structure par âge de la population (vieillissement progressif de la population)
- abaissement de l'âge de la retraite
- augmentation de la durée des études et de la période de formation professionnelle

Ces divers facteurs entraîneront surtout une diminution du taux d'activité des hommes (rapport de la population masculine en âge de travailler à la population masculine totale). En revanche, les taux d'activité des femmes, notamment entre 20 et 35 ans, augmenteront. Mais, apparemment, cette amélioration ne compensera pas la diminution du taux d'activité masculin, puisque le taux global d'activité passera de 47,5 % actuellement à 45,7 % en 1980.

c) *L'évolution du niveau de vie*

Compte tenu d'un accroissement du PNB réel un peu plus faible que dans le passé et d'une augmentation de la population totale plus rapide que la population active (0,6 % et 0,4 %, respectivement), le taux tendanciel d'accroissement du niveau de vie (PNB réel par habitant) sera de l'ordre de 2,8 % par an, soit légèrement inférieur à celui de la période 1950-67 (tableau 4).

Ainsi, pour certains pays dont la Suisse, les rythmes de croissance prévus sont différents de ceux enregistrés dans les années 60. Il y a à cela plusieurs raisons, mais notamment un fléchissement de l'accroissement de l'emploi (diminution de l'immigration, de la durée du travail, de la population en âge de travailler) et une réelle difficulté à faire varier les rythmes tendanciels d'accroissement de la productivité.

Au total cependant, on peut admettre que la croissance économique des pays industrialisés maintiendra son rythme au cours de la prochaine décennie.

*B. Les problèmes*

Après avoir dressé le bilan et dégagé les perspectives, il convient de se souvenir que la croissance économique est déstabilisatrice. Les disparités économiques internationales et interrégionales iront donc, si l'on n'y prend pas garde, en s'amplifiant. Il en sera de même des effets négatifs qu'engendre le processus de la croissance (nuisances, coûts sociaux). C'est ce que l'OCDE exprime en ces termes :<sup>6</sup>

a) Les problèmes auxquels on se heurte pour assurer une croissance régulière et un haut niveau d'emploi tout en maintenant une stabilité acceptable sur le plan intérieur aussi bien qu'extérieur, ne sont pas faciles à résoudre.

b) L'expansion rapide des échanges mondiaux de produits manufacturés, le gonflement et l'importance accrue qu'ont pris les mouvements internationaux de capitaux et le rôle particulier que jouent les grandes sociétés multinationales dans le développement des échanges et la diffusion de l'innovation ont établi entre les économies nationales des liens d'interdépendance plus étroits que par le passé.

c) Les problèmes de structure tenant au processus même de la croissance, qui par nature n'est pas uniforme — déclin de certaines industries et de certaines régions, caractère mouvant de la demande de main-d'œuvre, existence de groupes sociaux qui n'ont pas bénéficié de l'amélioration générale du niveau de vie — deviendront sans doute toujours plus préoccupants sur le plan politique.

d) Du fait de la structure de la société contemporaine et du caractère de la technologie moderne, le processus de croissance économique produit des effets secondaires non recherchés et imprévus, tels que la congestion du milieu urbain, la pollution de l'environnement et une perte d'agrément de la vie, tout cela sous des formes non voulues, indésirables ou qui peuvent même se révéler dangereuses.

e) Durant les deux dernières décennies, la population des sociétés industrielles avancées a connu dans sa grande majorité de hauts niveaux d'emploi et vu s'accroître régulièrement son niveau de vie ; il en résulte que partout les gens attendent maintenant beaucoup du système économique, comptant non seulement qu'il leur assurera sur le plan individuel une sécurité accrue et une élévation constante de leur niveau de vie, mais aussi, dans une perspective plus large, qu'il répondra aux besoins et aux aspirations de la société en général.

### *C. Les pays en voie de développement*

On ne peut aborder les problèmes de la continuation de la croissance économique dans les pays industrialisés sans en même temps s'interroger sur la situation des pays qui n'ont pas eu le privilège de participer à la révolution industrielle. En effet, la plus grande partie du monde est pauvre et n'a pas encore réuni les éléments qui lui permettraient de s'assurer une croissance continue. A l'heure

Tableau 5

*Répartition de la population et de la production mondiales, 1965*

Revenu par tête (dollars)	Population chiffre absolu (mio)	% du total	PNB chiffre absolu en mio dollars	% du total	Revenu par tête (dollars) Moyenne de la classe	Ecart par rapport à la moyenne mondiale 634 dollars = 100
1501 et plus	440,3	13,5	1171,0	56,4	2660	420
751-1500	477,4	14,6	512,0	24,7	1072	169
376-750	188,2	5,8	110,1	5,3	585	92
126-375	432,9	13,2	115,8	5,6	267	42
0-125	1732,7	53,0	164,4	7,9	95	15
Total ou moyenne	3271,5	100,0	2073,0	100,0	634	100

Source : Analysis of world income and growth, 1955-1965, in Economic Development and Cultural Change, vol. 18, octobre 1969.

Tableau 6

Produit national brut par tête pour différentes régions en 1965 (en dollars)	
Afrique	124
Asie	131
Moyen-Orient	308
Autres pays d'Asie	114
Océanie (sans Australie et Nouvelle-Zélande)	161
Amérique latine	403
Japon - Israël - Afrique du Sud	839
Pays communistes européens	1042
Europe	1558
Australie - Nouvelle-Zélande	2032
Amérique du Nord	3414

Source : id. tableau 5.

actuelle, 80 % du revenu mondial est utilisé par les pays riches qui ne groupent que 25 % de la population mondiale (tableau 5). Une analyse des niveaux de revenu par tête montre à quel point les disparités sont grandes (tableau 6). En outre, il ne faut pas oublier que ces moyennes masquent des différences énormes entre pays et à l'intérieur de chacun d'eux.

Si les disparités des niveaux absolus de revenus sont grandes, il n'en est pas nécessairement de même des taux de croissance. Le tableau 7 montre que les taux de croissance du PNB ont été au moins aussi élevés dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. Cependant, le taux de croissance du revenu par tête est nettement inférieur dans les pays en voie de développement, ceci en raison de leur très grand accroissement démographique.

Tableau 7

*Taux de croissance du PNB pour diverses régions (prix de 1960)*

	1955-1960	1960-1965	PNB	PNB/tête
<i>I. Pays en voie de développement</i>				
Afrique	3,9	1,6	3,4	1,2
Asie	4,3	1,8	5,1	2,4
Amérique latine	4,8	2,0	4,6	1,8
Moyenne	4,4	1,8	4,7	2,0
<i>II. Pays développés</i>				
Europe	4,5	3,6	4,8	3,7
Amérique du Nord	2,2	0,4	4,7	3,1
Océanie	4,1	1,8	4,7	2,6
Japon, Israël,				
Afrique du Sud	9,9	8,6	10,2	9,0
Moyenne	3,4	2,0	5,0	3,6
Moyenne I + II	3,6	2,0	4,9	3,3

Source : id. tableau 5.

Malgré une croissance pratiquement généralisée au cours des années 60, les disparités entre nations se sont agrandies. En effet, il ne faut pas seulement considérer les taux de croissance, mais surtout

le niveau de départ du revenu par habitant. Or, la différence entre niveaux de revenu est parfois tellement grande que des taux même plus élevés de croissance dans les pays sous-développés ne permettent pas de combler l'écart.

La résorption du sous-développement ne peut en fait résulter que d'un relèvement des taux de croissance. Or, la croissance économique est liée à une formation toujours plus élevée de capital. Bien entendu, le capital à lui seul ne peut résoudre le problème du développement. Afin de rendre son utilisation effective, sa formation doit être accompagnée de la connaissance technique, d'un encadrement institutionnel adéquat, d'attitudes positives et ouvertes dans le domaine de la productivité, etc. Mais le développement économique est si complexe et l'on connaît si mal les interrelations entre les différents phénomènes qui le caractérisent, qu'il est difficile d'apprécier l'impact de telle ou telle mesure ; de ce fait, des erreurs risquent d'être commises et des échecs peuvent survenir. Il n'en reste pas moins que les pays en voie de développement ont un besoin urgent de moyens financiers qui leur permettront de remédier à certaines tâches immédiates et d'effectuer les investissements nécessaires à une croissance plus rapide et cumulative de leur économie.

Parmi les tâches immédiates figurent les investissements nécessités par une forte croissance démographique. Ce taux de croissance démographique élevé, qui, selon des démographes avertis, diminuera au cours des cinquante prochaines années, quand les taux de natalité auront rejoint les taux de mortalité,<sup>7</sup> pèse néanmoins aujourd'hui sur les programmes de développement de plusieurs pays en voie de développement. « L'accélération de la croissance démographique met à dure épreuve la capacité d'absorption de beaucoup de pays et annule dans une large mesure les résultats de l'effort de développement. Il est même souvent difficile de maintenir les normes actuelles en ce qui concerne les écoles, les hôpitaux et les logements urbains ».<sup>8</sup> Ajoutons à cela qu'il faudra trouver les moyens de créer d'innombrables postes d'emploi afin d'éviter que le chômage et le sous-emploi ne s'aggravent.

Dans les pays occidentaux, la formation brute de capital fixe représente environ 20 % du produit national brut ; si l'on ajoute à ce montant une partie des dépenses civiles des administrations affectées aux investissements et à la formation (que certains économistes considèrent comme une forme d'investissement), on arrive alors à un chiffre de 25 % (pour la Suisse, plus de 30 %). C'est à ce

prix que la croissance dans les pays occidentaux a pu se maintenir à un niveau élevé depuis une vingtaine d'années.

Dans la mesure où l'épargne, source de l'investissement, constitue une part résiduelle du revenu non consommé, il apparaît clairement que le faible revenu par tête dans les pays en voie de développement ne permet guère d'envisager une compression de la consommation, celle-ci se situant bien souvent au niveau du minimum vital. On est cependant étonné de constater que, pour nombre de pays en voie de développement, l'épargne nationale représente déjà environ 15 % du produit national. Bien que ce chiffre soit certainement discutable — il est extrêmement difficile (même dans les pays développés) de déterminer les composantes du revenu national — et nonobstant l'effort certain des pays pauvres pour accroître la formation intérieure de capital, il devient de plus en plus clair, dans les discussions concernant le flux de capitaux vers les pays en voie de développement, que le financement externe de cette formation du capital revêt une importance stratégique capitale. L'apport de capitaux extérieurs a pour but non seulement de contribuer à augmenter les ressources disponibles internes, mais également de résoudre le problème découlant des difficultés d'importer des biens et services. S'il est entendu que l'apport de capitaux d'origine extérieure permet d'établir un lien entre les « trous » respectifs du commerce extérieur et de l'épargne domestique, d'un point de vue comptable « ex post », il n'en est pas moins vrai qu'« ex ante », nous nous trouvons devant deux problèmes différents qui exigent des solutions de nature différente. A bien des égards, le développement postule une importation massive de biens d'équipement et de services, qui ne pourraient à court terme être produits sur le plan national ; par ailleurs, il ne faut guère se faire d'illusions sur les possibilités d'augmenter de façon spectaculaire les exportations des pays en voie de développement car :

- a) les produits primaires qu'ils pourraient le cas échéant mettre sur le marché mondial ont une élasticité/revenu dans les pays développés qui est très faible, voire dans certains cas négative ;
- b) les produits industriels qu'ils sont susceptibles de produire souffrent d'un écart technologique qui constitue un handicap qu'ils auront de la peine à surmonter.

De plus, même si les pays pauvres étaient à même de financer par leur propre épargne le déficit de leur commerce extérieur, ils seraient

incapables de traduire cette épargne en liquidités internationales ; en effet, on ne peut imaginer que les monnaies de ces pays deviennent un jour ou l'autre monnaies de réserve.

Dans ces conditions, l'une des possibilités de voir, à moyen terme, les pays en voie de développement se rapprocher du niveau de vie occidental et devenir des partenaires égaux sur le plan commercial, repose sur un transfert massif de moyens financiers de nos régions vers le sud. Il faut se souvenir qu'après la guerre 1939-45, c'est grâce à l'aide financière américaine que les pays européens ont été à même de résoudre leurs problèmes inextricables. Encore est-il bon de rappeler qu'à cette époque les pays européens possédaient les moyens les plus précieux de mettre en valeur les efforts financiers d'outre-Atlantique, à savoir une main-d'œuvre qualifiée, des cadres relativement bien préparés et en nombre suffisant ; par comparaison, les pays en voie de développement se trouvent pour la plupart démunis de ce facteur essentiel de la croissance : d'où la nécessité d'une aide technique considérable. Si l'on ne saurait nier les effets même marginaux d'une nouvelle politique commerciale, telle qu'on semble vouloir la définir au sein de la CNUCED, il est évident qu'un transfert financier systématique et massif du type « Aide Marshall » pourrait faciliter la croissance économique des pays déshérités.

Les discussions sur les flux financiers à destination des pays en voie de développement sont souvent entachées de mauvaise foi et d'arguments passionnels. En fait, tous les flux financiers ne constituent pas une aide, c'est pourquoi il convient de définir avec plus de précision ce qui est aide et ce qui ne l'est pas. On devrait pouvoir définir l'aide financière en fonction de « l'élément don » qu'elle contient, c'est-à-dire de transferts sans contrepartie. Par exemple, outre les dons purs, on pourrait dire qu'un élément aide apparaît lorsqu'un investisseur, autorisé dans un pays riche à amortir ses investissements sur une durée de cinq ans, pourrait porter ce temps d'amortissement à huit ans dans un pays en voie de développement. Dans le secteur public, l'élément aide se manifeste, en matière de prêts, lorsqu'un gouvernement accorde aux pays pauvres un délai de grâce pour le paiement des intérêts et des amortissements ou des conditions d'intérêt particulièrement favorables.

Jusqu'à présent, on n'a pas déterminé dans quelle mesure les apports du secteur privé<sup>9</sup> étaient de l'aide au sens que nous venons d'établir. En réalité, il n'est pas dans la nature de l'entreprise privée de jouer systématiquement le rôle de philanthrope. Dès lors, et sans

trop se tromper, on peut admettre que les flux de fonds privés ont un caractère lucratif certain et que l'élément don doit, par définition, être exclu de ces opérations. On peut même avancer que, dans nombre de cas, les investissements privés effectués par les pays industrialisés dans les pays en voie de développement ont un taux de rendement élevé et que ce n'est qu'à cette condition qu'ils existent, en raison des risques encourus. Il ne s'agit pas ici d'une critique de ces flux, mais d'une constatation.

Compte tenu de ce qui précède, c'est donc dans les apports du secteur public qu'apparaîtra l'élément don signalé plus haut.

Les apports publics englobent toutes les ressources mises à la disposition ou portées au compte de pays moins développés et d'organismes multilatéraux par les administrations centrales, les collectivités locales et les organismes dépendant des administrations centrales et locales des pays donneurs. Ces ressources comprennent les biens et services fournis sans aucune compensation (principalement dons en nature et assistance technique) et les opérations en capital à long terme effectuées par les gouvernements et les institutions monétaires centrales des pays donneurs (prêts, souscriptions au capital d'organismes multilatéraux, etc.).

(L'aide militaire n'est pas prise en compte, sauf s'il s'agit par incidence d'une aide qui est utilisée à des fins de développement.)

Ces apports sont exprimés en termes nets, c'est-à-dire qu'on déduit les sommes reçues au titre de l'amortissement et les intérêts.

Jusqu'en 1968, les apports publics suisses ont représenté un faible pourcentage du produit national brut (0,02 % en 1966 et 1967, 0,11 % en 1968, 0,13 % en 1969). Par rapport aux apports totaux publics et privés, les apports publics constituent le 8 % en 1968 (ce rapport était de l'ordre de 3 à 4 % auparavant). Mais, si le pourcentage des apports publics par rapport au produit national brut est faible, ce pourcentage est satisfaisant pour l'ensemble des apports publics et privés puisqu'il s'élève à 0,74 % en 1966, 0,84 % en 1967, 1,42 % en 1968 et 0,64 % en 1969. Au total, les transferts financiers de la Suisse dans les pays en voie de développement proviennent en presque totalité du secteur privé. Il s'agit donc d'une « aide » à but lucratif.

Or, la Suisse, pays riche, peut faire plus en amplifiant son aide désintéressée. On peut estimer que la Suisse devrait pouvoir faire porter son effort sur l'aide publique au développement de telle

manière que les apports publics nets sous forme de dons représentent un pourcentage toujours plus élevé du produit national brut.

#### *D. Les déséquilibres régionaux dans les pays développés*

Le processus de croissance est, nous l'avons vu, nécessairement inégal. Du point de vue spatial, il en résulte que des régions se développent alors que d'autres stagnent ou régressent. Une croissance en tous points d'un territoire est forcément une utopie. L'étude sérieuse de ce phénomène a longtemps fait défaut, car il était admis que les capitaux se dirigeaient là où il y avait de la main-d'œuvre. Or il semble que c'est plutôt le mouvement inverse qui se produit : les hommes vont là où il y a des capitaux, c'est-à-dire des postes de travail. F. Perroux a été un des premiers en Europe à reconnaître ce phénomène :

« Le fait grossier mais solide est celui-ci : la croissance n'apparaît pas partout à la fois ; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance, avec des intensités variables ; elle se répand par divers canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie. »

Tous les pays connaissent à des degrés divers des disparités régionales. La Suisse ne fait pas exception à cette règle. Chez elle comme ailleurs, certains points de son territoire se sont développés plus rapidement que d'autres, si ce n'est à leur détriment.

Quant à l'ampleur des disparités, il est difficile de la mesurer, étant donné le manque d'informations statistiques et le découpage administratif qui ne correspond pas à des régions au sens économique.<sup>10</sup>

Dans les pays riches, ces disparités occasionnent de nombreux problèmes économiques et sociaux et sont ressenties comme étant de plus en plus anormales. Certes, chaque partie du pays ne peut être développée uniformément<sup>11</sup> et le phénomène de la croissance économique est suffisamment déstructurant pour indiquer que la position des diverses régions dans la hiérarchie ne peut être stable. Cependant, il existe des arguments suffisamment convaincants pour montrer que les pays industrialisés ne peuvent abandonner certaines parties de leur territoire à la stagnation ou à la régression et admettre la concentration du développement en certains points. C'est pourquoi la plupart des pays industrialisés essaient de corriger les déséquilibres régionaux.

Cette prise de conscience s'est réalisée en trois étapes.

1. Les politiques régionales ont débuté par des efforts faits pour venir en aide aux régions souffrant de marasme économique, soit parce qu'elles étaient particulièrement sensibles aux fluctuations conjoncturelles, soit parce qu'elles étaient le siège d'activités en régression (extraction minière, industrie textile, construction navale, agriculture, zones de montagne).

2. Un deuxième stade a été atteint lorsqu'on a reconnu que dans le processus de croissance, certaines zones ou régions prenaient inévitablement du retard sur les autres, créant ainsi des problèmes d'ordre économique, social et politique.

3. Récemment, un troisième élément est devenu un sujet majeur de préoccupation : la concentration excessive de la population et des activités économiques dans certaines régions, avec la congestion et les autres effets secondaires négatifs qui en résultent.

La prise en considération de ces différents problèmes nécessite une conception nouvelle de la politique économique qui doit, si elle veut être efficace, assurer le développement cohérent des diverses parties de l'économie nationale. Une pareille conception implique que les mesures de politique globale ne sont plus suffisantes et que l'on ne peut convenablement aborder les problèmes en cause que si l'on a une vue d'ensemble des aspects économiques, sociaux et physiques du développement. Elle signifie également que les mesures de politique régionale doivent perdre leur caractère correctif et devenir partie intégrale d'une politique de développement ayant des objectifs déterminés.

Dans cette optique, la politique régionale ne vise pas seulement à limiter les disparités économiques entre régions, mais elle s'inscrit dans le cadre plus général de l'aménagement du territoire qui englobe la conservation et l'amélioration de l'environnement naturel social et culturel, la préservation et l'utilisation meilleure des ressources naturelles, culturelles et sociales, le développement de l'infrastructure (logements, communications, équipements collectifs).

Envisagée de cette manière, la politique régionale suppose l'élaboration de lignes directrices « visant simultanément un double objectif : améliorer les bases économiques d'une région et répondre à ses besoins physiques et sociaux dans le cadre des besoins, des ressources et du potentiel de la Nation.»<sup>12</sup>

Mais l'élaboration d'une politique régionale soulève de nombreuses difficultés pratiques : tout d'abord il est difficile de déterminer en termes économiques ce qu'est une région. Ensuite, il faut pouvoir analyser les flux inter- et intra-régionaux de produits, de population, de capitaux pour mieux comprendre les mécanismes d'interdépendance et de multiplication ; or, dans ce domaine, les informations font souvent défaut.

Faisant abstraction de ces difficultés, nous avons, dans une étude récente,<sup>13</sup> recherché les moyens qui permettraient de corriger les disparités économiques entre les diverses parties de la Suisse. Deux principes ont guidé notre analyse :

— Les zones qui connaissent la régression économique, le départ de leurs habitants, des salaires bas, de mauvaises possibilités d'emploi, de mauvaises voies de communication, etc., et qui sont mal reliées à des pôles actifs doivent faire l'objet de mesures spéciales de la part des autorités.

— Les zones qui se trouvent être situées dans un axe de croissance peuvent, au moyen de quelques incitations particulières et temporaires, être intégrées dans le processus de croissance. La région des Trois Lacs se trouve répondre à ces conditions. La politique de développement de cette zone a été justifiée par les arguments suivants : « Le réalisme dans une économie de marché commande de favoriser les zones qui semblent avoir le plus de chances de capter la croissance économique afin de la répartir le plus judicieusement possible sur un territoire, problème complexe dans un tel système où les éléments « naturels » favorisent le regroupement des industries dans les zones déjà développées. »

Le développement régional procède donc d'une option sur une croissance spatiale plus équilibrée, mieux répartie. Cela signifie que, en Suisse par exemple, *les régions les mieux dotées parmi celles qui ne sont pas déjà les plus développées* doivent être mises en valeur afin qu'elles puissent s'intégrer dans le mouvement de la croissance économique générale.

Dans le cadre d'une économie libérale, le développement des régions ne peut être envisagé qu'au travers d'une série d'incitations indirectes, car l'Etat ne peut pas assigner impérativement un lieu de production à une entreprise déterminée.

Cette contrainte rend très difficile et parfois aléatoire le développement régional. En réalité, il existe peu de zones où la création d'économies externes par les corporations de droit public assure un

développement économique certain. C'est pourquoi il faut avantager celles qui, potentiellement, offrent le plus de chances.

Les principes énoncés ci-dessus ne conduisent qu'à des mesures transitoires destinées à éviter un agrandissement trop considérable des disparités régionales. En fait, la solution du problème implique des options claires quant au contenu et à l'orientation que l'on veut donner à la croissance économique. En cette matière, l'économiste est un servant ; c'est à la communauté politique qu'il appartient de faire les choix, compte tenu de diverses contraintes, en particulier :

- l'objectif d'une croissance mieux répartie spatialement crée un conflit avec l'objectif de la croissance nationale globale ;
- la politique spatiale ne doit pas être envisagée comme une politique du maintien des priviléges régionaux ou du statu quo. Cette politique est imbriquée dans celle de la croissance économique, ce qui suppose que de nouveaux points de croissance apparaissent, que de plus anciens qui ont perdu leur dynamisme disparaissent ou soient absorbés par d'autres, que des régions autrefois autonomes (du point de vue économique) perdent ce caractère pour devenir partie de la zone d'influence d'un pôle par exemple, etc.

En définitive, il appartient aux autorités politiques de définir clairement un certain nombre d'options devant permettre une meilleure répartition spatiale de l'activité économique (à condition naturellement que cet objectif soit jugé digne d'être réalisé). En l'absence de telles options, la politique de développement régional risque de s'inscrire davantage dans les velléités que dans les faits. Les mesures isolées et dispersées qui ont été prises jusqu'à présent sont incapables de donner une orientation nouvelle à la localisation spatiale des activités et des hommes. Les décisions doivent être prises d'une manière cohérente, non pas seulement au niveau communal, mais encore au niveau intercommunal, cantonal, voire intercantonal dans de nombreux cas. La politique des zones industrielles, par exemple, est souvent inadéquate et inefficace car les zones sont trop petites, trop dispersées et une fois délimitées elles ne font l'objet d'aucune mesure concrète d'équipement et de soutien. Une zone industrielle ne peut être créée au hasard et simplement pour imiter le voisin ; elle doit être incluse dans un tout fonctionnel (liaisons avec d'autres zones) et être suffisamment grande pour qu'une politique de création d'économies externes y soit possible.<sup>14</sup>

## *E. Les manifestations négatives de la croissance économique*

Au cours des années 50 et 60, l'objectif de la politique économique a été axé sur la réalisation d'un taux de croissance élevé. Le contenu même de la croissance, c'est-à-dire le type de biens produits, n'a pas été analysé d'une manière très critique. C'était en fait l'époque de ce que d'aucuns ont appelé la « développomanie », basée sur l'hypothèse que « la croissance, c'est l'abondance ».<sup>15</sup>

Or, on se rend compte actuellement dans les pays développés (c'est-à-dire ceux qui ont atteint un niveau de bien-être suffisamment élevé) que l'important n'est pas tant l'augmentation (ou la diminution) du PNB en soi que ses conséquences pour la société. En disant cela, on se fonde sur la constatation que la croissance économique comporte des coûts et des nuisances chaque année plus lourds, d'où le souci de plus en plus généralisé de donner une meilleure orientation aux forces qui gouvernent la croissance économique et de mieux prévoir les conséquences sociales du progrès technique.

Mais la recherche des solutions n'est pas aisée car il est très difficile d'évaluer ces coûts en termes monétaires. D'ailleurs, nous n'avons pas été habitués à les évaluer puisque la comptabilité nationale n'en tient pas compte.

La comptabilité nationale, dont l'établissement s'est généralisé vers les années 50, enregistre principalement les biens et services qui font l'objet d'une transaction, c'est-à-dire qui ont un prix. Celui qui ne procède pas à une analyse des biens et services retenus dans ces comptes risque d'interpréter abusivement le concept de production nationale en liant croissance et amélioration du bien-être, « l'idée implicite étant que lorsque la production augmente en volume, la quantité de biens et services dont disposent les différents agents de l'économie est plus grande et donc leur bien-être plus élevé ».

C'est pourquoi, certains points relatifs à l'élaboration des comptes nationaux méritent une précision<sup>16</sup> :

1. Dans le concept de PIB sont additionnés indistinctement les éléments qu'on peut considérer comme « négatifs » et ceux qui sont « positifs ». La production telle qu'elle est définie inclut des coûts correspondant à la réparation de nuisances et non pas uniquement des éléments « positifs », c'est-à-dire facteurs de bien-être. Par exemple si, toutes choses étant égales par ailleurs, le nombre d'accidents de voiture augmente de façon importante, il en résulte un accroissement de la production des hôpitaux et des garages et donc du PIB :

les dommages causés par les accidents de voiture ne constituent évidemment pas des éléments de bien-être. Cet exemple est loin d'être un cas d'espèce, les éléments « négatifs » comptés « positivement » dans le PIB sont nombreux : pollution de l'air, pollution de l'eau, difficultés de circulation automobile, etc.

2. Le concept de PIB ne prend pas en compte un grand nombre d'éléments parmi lesquels se trouvent beaucoup de ceux qui ont une influence importante sur les conditions générales de vie d'une population (par exemple, la qualité de l'environnement, etc.).

3. La définition du PIB repose nécessairement sur des conventions. Même si ces conventions sont actuellement les meilleures que l'on puisse appliquer, il convient de ne pas oublier leur existence dans l'interprétation des résultats. Ainsi, par exemple, la convention selon laquelle la production des femmes qui s'occupent de leur intérieur (travaux ménagers) n'est pas comprise dans le PIB, est une convention en général sans importance pour la comparaison d'années voisines. Elle peut en revanche affecter la comparaison de périodes éloignées, ou de pays dont l'évolution est très différente.

4. Une part non négligeable du PIB est constituée par la production des administrations publiques (en biens et services non marchands) : la valeur de cette production est définie comme étant la somme des coûts des facteurs qui lui sont nécessaires. Une augmentation de la production des administrations ne fait donc que refléter l'augmentation des ressources consacrées à la production en question et ne constitue pas une mesure des services dont bénéficient les consommateurs (dans la mesure où l'on peut supposer que les variations non mesurables de la productivité sont positives, cette méthode conduit à une sous-estimation de la production).

L'optique dans laquelle est établie la comptabilité nationale n'a pas manqué d'être critiquée, parfois même violemment. Nous n'en citerons qu'un exemple.

« La comptabilisation de la croissance est le plus extraordinaire bluff collectif des sociétés modernes. D'une opération de « magie blanche » sur les chiffres, qui cache en réalité une magie noire d'envoûtement collectif. Nous parlons de la gymnastique absurde des illusions comptables, des comptabilités nationales. Rien n'entre là que les facteurs visibles et mesurables selon les critères de la rationalité

économique — tel est le principe de cette magie. A ce titre n'y entrent ni le travail domestique des femmes, ni la recherche, ni la culture — par contre peuvent y figurer certaines choses qui n'ont rien à y voir, par le seul fait qu'elles sont mesurables. De plus, ces comptabilités ont ceci de commun avec le rêve qu'elles ne connaissent pas le signe négatif et qu'elles additionnent tout, nuisances et éléments positifs, dans l'illogisme le plus total (mais pas du tout innocent).

Les économistes additionnent la valeur de tous les produits et services de tous les genres — aucune distinction entre services publics et services privés. Les nuisances et leur palliatif y figurent au même titre que la production de biens objectivement utiles. « La production d'alcool, de « comics », de dentifrice... et de fusées nucléaires y épingle l'absence d'écoles, de routes, de piscines. » (Galbraith)

Les aspects déficitaires, la dégradation, l'obsolescence, n'y figurent pas — s'ils y figurent, c'est positivement ! Ainsi les prix de transport vers le lieu de travail sont comptabilisés comme dépense de consommation ! C'est l'aboutissement chiffré logique de la finalité magique de la production pour elle-même : toute chose produite est sacrée par le fait même de l'être. Tout chose produite est positive, toute chose mesurable est positive. La baisse de la luminosité de l'air à Paris de 30 % en cinquante ans est résiduelle et inexistante aux yeux des comptables. Mais si elle provoque une plus grande dépense d'énergie électrique, d'ampoules, de lunettes, etc., alors elle existe, et du même coup, elle existe comme surcroît de production et de richesse sociale ! Toute atteinte restrictive ou sélective au principe sacré de la production et de la croissance provoquerait l'horreur du sacrilège (« Nous ne toucherons pas à une vis de Concorde ! »). Obsession collective consignée dans les livres de compte, la productivité a d'abord la fonction sociale d'un mythe, et pour alimenter ce mythe, tout est bon, même l'inversion de réalités objectives qui y contredisent les chiffres qui le sanctionnent.

Mais il y a peut-être là, dans cette algèbre mythique des comptabilités, une vérité profonde, LA vérité du système économico-politique des sociétés de croissance. Que le positif et le négatif soient additionnés pêle-mêle nous semble paradoxalement. Mais c'est peut-être tout simplement logique. Car la vérité, c'est peut-être que ce sont les biens « négatifs », les nuisances compensées, les coûts internes de fonctionnement, les frais sociaux d'endo-régulation « dysfonctionnelle », les secteurs annexes de prodigalité inutile qui jouent dans cet ensemble le rôle dynamique de locomotive économique. Cette vérité latente du système est, bien sûr, cachée par les chiffres, dont l'addition

magique voile cette circularité admirable du positif et du négatif (vente d'alcool et construction d'hôpitaux, etc.). Ce qui expliquerait l'impossibilité, malgré tous les efforts et à tous les niveaux, d'extirper ces aspects négatifs : le système en vit et ne saurait s'en défaire. Nous retrouverons ce problème à propos de la pauvreté, ce « volant » de pauvreté que les sociétés de croissance « traînent derrière elle » comme leur tare, et qui est de fait une de leurs « nuisances » les plus graves. Il faut admettre l'hypothèse que toutes ces nuisances entrent quelque part comme facteurs positifs, comme facteurs continuels de la croissance, comme relance de la production et de la consommation. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Mandeville, dans la « Fable des Abeilles », soutenait la théorie (sacrilège et libertine à son époque déjà) que c'est par ses vices, et non par ses vertus, qu'une société s'équilibre, que la paix sociale, le progrès et le bonheur des hommes s'obtiennent par l'immoralité instinctive qui leur fait enfreindre continuellement les règles. Il parlait bien sûr de morale, mais nous pouvons l'entendre au sens social et économique. C'est de ses tares cachées, de ses déséquilibres, de ses nuisances, de ses vices au regard d'un système rationnel que le système réel précisément prospère. On a taxé Mandeville de cynisme : c'est l'ordre social, l'ordre de production qui est objectivement cynique.»<sup>17</sup>

Il semble donc que dans la mesure où l'on voudrait évaluer au moyen du PNB la quantité de bien-être potentiel disponible dans une société, les méthodes actuelles de calcul qui négligent les « biens négatifs » sont de moins en moins viables à mesure que le temps passe. Galbraith précise encore mieux les choses. « Le trait caractéristique d'un PNB en expansion, c'est de fortes dépenses au titre de publicité ou des techniques de vente afin de persuader les gens qu'ils ont besoin d'acquérir des biens privés. Il n'existe aucun processus similaire en faveur d'impôts accrus et de dépenses accrues pour le logement, l'enlèvement des ordures ménagères, l'enseignement et les autres biens publics. De sorte qu'un PNB en extension continue combine l'opulence des consommations privées et la pauvreté des consommations publiques.»

En définitive, notre attention sera retenue par trois catégories de biens qui ne sont pas comptabilisés et qui de ce fait faussent notre appréciation de la croissance économique véritable :

- les biens et services gratuits,
- les prélevements sur la nature,
- les nuisances.

### a) *Biens et services gratuits et prélevements sur la nature*

La comptabilité nationale serait évidemment différente si les services publics étaient vendus à leur coût. Par ailleurs, « l'homme occidental voit progressivement augmenter la quantité de biens qu'il obtient en retour d'un travail progressivement moins long et surtout moins pénible. Il peut dépenser ce surplus de forces en services qu'il se donne à lui-même, comme lire et apprendre, qu'il donne à sa famille, comme travaux domestiques, qu'il donne à ses concitoyens, comme activités civiques. La comptabilité nationale n'intègre pas de tels services. »<sup>18</sup>

Mais il y a d'autres biens qui, parce qu'ils ne sont pas comptabilisés, ne sont pas appréciés : ce sont les prélevements sur la nature. « Il est illogique, par exemple, de compter comme investissements les opérations de boisement et de ne pas déduire les incendies ou destructions de forêt sans contrepartie productive ; il faudrait aussi tenir compte de l'abaissement des nappes d'eau. »

B. de Jouvenel encore : « Un homme ne peut pas vivre plus de deux ou trois minutes sans air ou plus de deux ou trois jours sans eau. Nous dépendons entièrement de ce que nos anciens appelaient « les dons du Créateur » ou « les bontés de la Nature ». Quoiqu'ils soient nécessaires à la vie des hommes, ces biens naturels, mis à part le cas de la terre, n'ont pas été pris en considération par les économistes. Ricardo explique ce fait de la manière suivante : « ... le brasseur, le distillateur, le teinturier utilisent sans cesse l'air et l'eau pour la fabrication de leurs produits ; mais comme on les trouve en abondance, ces biens n'ont pas de prix. Si tous les sols avaient les mêmes propriétés, s'ils existaient en quantité illimitée et avaient tous la même qualité, il n'y aurait pas besoin de payer pour les utiliser... »

Si l'abondance d'un bien explique qu'il soit gratuit, il s'ensuit qu'en d'autres circonstances il peut entrer dans la catégorie des « biens économiques ». Durant l'histoire de la société occidentale, les arbres ont passé de la classe des « biens gratuits » à celle des « biens économiques ». Le bois de charpente avait un prix dû au travail qui l'avait produit, mais les arbres pouvaient être utilisés gratuitement. Et l'on n'a pas accepté sans étonnement ni réticence l'habitude de vendre un arbre avant qu'il soit abattu. » De Jouvenel continue : « S'il semble injuste que certains puissent profiter sans effort de la pénurie croissante d'une ressource naturelle, il est socialement aussi dangereux de laisser libre et gratuit son usage. Les hommes, qu'ils agissent individuellement ou comme membres d'une entreprise, utilisent des services parcimonieusement dans la mesure où ils sont coûteux

et les gaspillent lorsqu'ils sont gratuits. Si la quantité de biens disponibles est limitée, la course au premier servi est pire que la mise aux enchères. Si les ressources s'épuisent, la gratuité hâte leur disparition. Il faut donc fixer un prix pour l'usage des ressources naturelles afin de décourager les abus, de financer leur reconstitution et, si possible, leur développement. Tel est l'usage admis pour un capital d'aussi peu d'importance que le gibier, alors que ce principe est négligé pour des richesses bien plus importantes.»<sup>19</sup>

b) *Les nuisances*

Les nuisances sont des actes dommageables ne donnant pas lieu à réparation du dommage subi. Le cas le plus classique est celui de la pollution de l'eau d'une rivière. Si une seule personne ou entreprise ou bien un nombre limité de personnes ou d'entreprises subissaient le dommage, il donnerait sans doute lieu à réparation, au besoin devant les tribunaux ; mais la collectivisation du dommage le rend à la fois plus durable et moins précis.

Par leur nature même, « les nuisances échappent aux comptes ; mais à ce défaut, qui n'est évidemment pas sans excuses, s'ajoute celui plus grave, de leur omission, même dans les observations qui accompagnent les comptes et permettent de les comprendre». <sup>20</sup>

Cette optique s'explique par le fait que « l'économie s'occupe des échanges entre les hommes et il n'y en a pas lorsqu'on utilise des biens naturels, sauf si quelqu'un en réclame la propriété et fait reconnaître son droit ; dans ce cas, les dommages causés aux richesses naturelles sont mesurés par l'indemnité qu'il a fallu payer à ce propriétaire et ils apparaissent dans la comptabilité parmi les coûts de production d'une entreprise ou d'une société ; de là, ils passent dans la comptabilité nationale. Mais autrement, les dégradations du capital naturel n'apparaissent nulle part dans la comptabilité nationale et cette omission conduit à une falsification inconsciente de la réalité.

Cette vue fragmentaire ou déformée de notre comptabilité apparaît de façon frappante dans notre appréciation de ce qui se passe lorsqu'une tannerie ou une usine de pâte à papier s'établit. Leur production — en termes de valeur ajoutée — est enregistrée comme un accroissement positif du produit national. Mais les décharges de l'usine polluent la rivière. Personne ne songe à nier que ce soit regrettable, mais personne ne songe à inclure cette fâcheuse conséquence dans le domaine des préoccupations sérieuses. Personne ne dit que cette usine produit d'une part des biens et tout aussi concrètement des

maux. J'estime, pour ma part, que nous devrions reconnaître que la production a deux formes, l'une de valeur positive, l'autre de valeur négative. La plupart des économistes refusent de parler ainsi, pour eux la production de valeurs positives est prouvée et mesurée par un prix payé sur le marché, tandis que ce que nous appelons « valeurs négatives » ne peut être ni prouvé, ni mesuré par un prix... Il n'y a aucun procédé économique permettant de mesurer leur valeur négative, pourtant elle existe : elle est attestée par les dépenses publiques élevées que nous sommes de plus en plus disposés à consacrer à l'élimination de tels dommages.»<sup>21</sup>

C'est la prise de conscience des problèmes de pollution et d'environnement et plus généralement de toutes les déséconomies externes qui ont amené certains économistes tel que Galbraith, Misham, à critiquer les effets d'une mauvaise orientation de la croissance économique.

Pour Misham, les activités des entreprises, de même que celles des individus, ont des répercussions sur d'autres personnes sans que les firmes ou les individus responsables en tiennent compte. Ces répercussions peuvent être bénéfiques (économies externes) ou dommageables (déséconomies externes), mais elles ne sont pas prises en compte lorsqu'on considère la formation du prix du marché d'un bien donné. Il en résulte qu'on ne peut admettre sans autre que le prix du marché d'un bien est un indicateur de sa valeur marginale pour la société.

Si des déséconomies externes sont engendrées au cours du processus de production de certains biens ou lors de leur utilisation finale par les individus, des dommages sont infligés à d'autres personnes. Il s'ensuit que la valeur sociale d'un bien — la valeur qui subsiste après avoir déduit le montant du dommage du prix du marché — peut se situer au-dessous du prix du marché et même être négative.

Il est évident que l'exposé du principe est plus facile que le calcul du montant du dommage, c'est-à-dire des déséconomies externes.

Néanmoins, on peut retenir que souvent l'optimum individuel, celui de l'entrepreneur, ne correspond pas nécessairement à celui de la collectivité. Le marché fait faillite dans son rôle d'allocateur des ressources.

Comment faire pour que ces deux optima se rejoignent ? C'est la question doctrinale et politique d'importance majeure qui dominera les années qui viennent.

Des économistes comme Galbraith trouvent là un nouvel argument pour suggérer le remplacement de ce qu'ils appellent la souveraineté

du producteur sur les décisions de consommation individuelles — par l'intermédiaire de la publicité notamment — par la souveraineté de l'Etat.

Plus prosaïquement, on peut proposer la généralisation de recherches sur le coût de toutes les déséconomies externes (pollution, santé, délinquance...). Comme en définitive ce sont les individus qui paient l'élimination de ces nuisances, ils seront sensibles au problème.

De cette manière, on évitera peut-être certaines nuisances ; cependant le risque est grand que l'élimination des biens « négatifs » commence à être comprise comme un bien « positif ».

« Lorsqu'un fléau social a pris de trop grandes proportions et va s'aggravant, il n'y a pas d'autres remèdes que sa suppression radicale par un organisme privé payé sur fonds publics. Ce fut le cas pour les égouts dans les villes. Nous avons alors une élévation du niveau de vie qui ne provient pas du fait que les gens ont plus de biens mis à leur disposition, mais du fait qu'on supprime un fléau social. Il est bien possible qu'une bonne partie de l'amélioration du niveau de vie obtenue par les nations les plus développées soit de cet ordre. Nous verrons peut-être apparaître une nouvelle catégorie d'activités consacrées entièrement à la suppression des fléaux créés par la vie moderne. Et, s'il en est ainsi, les petits enfants de nos statisticiens représenteront, sans doute, la croissance de la production depuis notre époque, non seulement comme une augmentation des biens de consommation, mais aussi comme la suppression de tous les éléments nuisibles que produit l'industrie moderne. »<sup>22</sup>

En quelque sorte, la lutte pour la protection de l'environnement devient une bonne affaire. Mais les investissements que les industriels ne manqueront pas d'orienter dans ce domaine ne changent rien au problème, puisqu'on n'agit pas par ce biais sur les industries polluantes.

Actuellement, donc, nos sociétés ont pris conscience de l'importance de leur environnement et dans une certaine mesure de la mauvaise orientation d'une partie du processus de production. Il n'en faut pas plus pour que certains envisagent que seule une transformation radicale du système est capable d'assurer une orientation de la production dans un sens plus compatible avec le bien-être de l'homme. Si de telles spéculations sont utiles, il convient néanmoins, vu la gravité du problème, de rechercher des solutions plus immédiates. D'abord, il faut se défaire de l'idée qu'il n'y a pas d'autres solutions que la politique d'un taux de croissance élevé et l'adoption d'un autre système. Adopter une telle attitude, c'est méconnaître les autres

choix possibles et le phénomène de la mouvance des structures. En outre, on ne peut crier « à bas le développement » quand on en est le principal bénéficiaire.

Il importe beaucoup moins d'arrêter le développement que de supprimer les causes qui rendent négative ou dangereuse l'augmentation continue du PNB. La Chambre de Commerce internationale (CCI) semble avoir apprécié ce problème dans toute son ampleur lorsqu'elle écrit dans un document préparatoire à son vingt-troisième congrès :

« Jusqu'à une date assez récente, il était admis presque partout qu'aux gouvernements incombaît la responsabilité de s'occuper au nom de leurs peuples de toutes les conséquences indirectes et fâcheuses pour l'environnement des applications technologiques des entreprises publiques et privées, tout comme ils sont responsables de traiter les problèmes politiques que cette évolution engendre souvent. Ces effets secondaires ont été considérés comme un fardeau nécessaire que le public a dû soit tolérer, soit corriger à titre de charge sociale, qu'il s'agisse de pollution de l'air, de pollution des rivières ou de l'élimination des taudis. Mais au cours de ces dernières années, la plupart des gouvernements ont de plus en plus promulgué des lois pour mettre le fardeau et les frais de la limitation de la pollution à la charge du secteur privé — de l'industriel, de l'agriculteur, du consommateur individuel. Et on peut penser que ce mouvement continuera.

Le problème fondamental est, naturellement, le même qu'il a toujours été et le même qu'il sera toujours. Il se résume dans cette simple proposition, à savoir qu'il nous faut assurer tous les avantages économiques et sociaux que peut fournir la technologie sans encourir des coûts sociaux disproportionnés et imprévus en matière de destruction de l'environnement — pollution, paralysie du trafic, bruit, avec toutes les limitations qui en résultent pour les libertés personnelles. Avec l'accroissement du peuplement, les progrès de la technologie et de l'expansion de l'industrie, le changement de l'environnement est inévitable. Toutefois, dans la mesure du possible, il ne devrait pas prendre la forme d'une destruction de l'environnement. Mais — et ce mais est fondamental — un coût social qui pourrait être jugé intolérable par un pays pourrait être d'un prix modeste pour un autre pays, qui le paierait pour jouir des avantages d'un progrès technologique particulier. Le DDT est interdit dans certaines régions du monde parce qu'il devient un agent persistant de contamination dans la série des produits alimentaires et que, de ce fait, il constitue pour la santé un risque éventuel, même si ce risque ne peut être spécifié.

Mais dans d'autres régions du monde qui sont encore ravagées par la malaria, il serait difficile de trouver aujourd'hui une justification pour interdire l'emploi du DDT. De même, certains pays estiment justifiable de prohiber, pour des raisons de santé publique, l'emploi dans l'agriculture de certaines formules d'herbicides organiques, cependant que, symétriquement, l'emploi de ces formules peut être encouragé dans d'autres pays qui souffrent de la famine.

Sous toutes ces faces, le problème se réduit à réconcilier des intérêts en conflit. Il faut donner sa liberté à l'industrie et lui permettre d'innover si l'expansion économique doit être à la hauteur, d'une part, de la demande croissante de plus hauts niveaux de vie sur le plan matériel et, d'autre part, de l'accroissement du peuplement. Il en va de même pour l'agriculture. Mais en même temps les décisions prises à la lumière des considérations présentes sur l'usage efficace des ressources économiques doivent être telles qu'elles ne contribuent pas indirectement à détruire l'environnement physique de demain. Comme le dit Monsieur Trudeau dans une phrase frappante, le gouvernement canadien ne saurait troquer un environnement net et sain pour l'expansion industrielle ou commerciale et appeler cela un progrès. De plus, à long terme, il y a des limites aux ressources naturelles disponibles que consomme aujourd'hui l'industrie. Les considérations qui conduisent les investissements à exploiter les sources de matières premières qui peuvent être aujourd'hui les meilleur marché, doivent donc être examinées sur un arrière-plan, à savoir une certaine idée de ce qui pourra se révéler possible, désirable, voire nécessaire un jour dans l'avenir, s'il faut s'approvisionner à des sources aujourd'hui hors d'atteinte — du lit du fond des océans ou des déserts transformés par l'irrigation, de l'énergie fournie par la fission nucléaire maîtrisée, ou des effets de la maîtrise du temps qu'il fait. Toutefois, cette idée d'arrière-plan doit être réaliste.

La technologie a fait des merveilles dans le passé. Mais capital et connaissance seront toujours limités, et il ne faut pas demander l'impossible à la technologie. Et, entre-temps, le monde doit poursuivre sa route.

Autant que l'on sache, les conséquences imprévues des applications technologiques dans l'industrie et l'agriculture modernes n'ont pas jusqu'ici abouti à détruire l'environnement physique dans aucun des pays avancés au point de faire abandonner la région en cause — comme ces vastes régions de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui ont cessé d'être couramment habitables dans l'âge pré-industriel du fait de leur transformation en déserts. Il est encore

temps pour nous de donner une solution raisonnable aux problèmes d'environnement auxquels nous avons à faire face. Mais il faut reconnaître que ceux-ci ont des aspects différents dans les diverses régions du monde du fait des différences de degré dans l'extension de leurs manifestations. Pourvu qu'on dispose des connaissances et de l'imagination nécessaires et qu'on les consacre au sujet en question, une communauté agricole primitive — et il y a beaucoup de régions du monde qui sont encore vouées à l'agriculture primitive — a le pouvoir de recycler naturellement les pertes dont elle est l'auteur, si bien qu'il y a relativement peu de détérioration de l'environnement dans les zones intéressées à peuplement clairsemé. Une société industrialisée ne peut pas s'en tirer aussi aisément et plus élevé est le degré de son urbanisation, plus grande la densité de sa population, plus les produits qu'elle consomme sont éloignés de leur source, et plus grand est le volume de polluant qui ne peut être immédiatement recyclé, et en conséquence plus difficile est la prévention de la détérioration de l'environnement. Les problèmes d'environnement du monde sont déphasés les uns par rapport aux autres.

C'est pour cette raison que la mesure dans laquelle les gouvernements ont eu jusqu'ici à prendre en charge les coûts sociaux secondaires du progrès industriel varie énormément d'un pays à l'autre. Dans certaines régions du monde, le coût a été presque nul. Dans d'autres, il absorbe un pourcentage de plus en plus important des recettes totales de l'impôt. Mais comme la population se multiplie et comme l'effort d'élévation des niveaux de vie par l'industrialisation augmente dans les pays sous-développés du monde, il paraît inévitable que la manière de traiter les coûts sociaux sera partout la même. La législation interdisant toute nouvelle détérioration de l'environnement est en train de s'uniformiser dans les pays avancés, et elle deviendra certainement une règle générale. Il est également probable que, si la société continue toujours de s'adresser aux entreprises privées pour obtenir de nouvelles innovations technologiques, elle demandera de plus en plus que les analyses de coût et de profit des nouvelles applications sur le plan de la valeur économique, tiennent compte des facteurs qui peuvent augmenter la détérioration de l'environnement, ou même incorporent dans les équations les coûts totaux d'une prévention complète de cette détérioration, qu'importe le lieu ou la personne par qui ces coûts sont supportés. Toutefois ces analyses sont notoirement difficiles, étant donné l'impossibilité vir-

tuelle de déterminer en quantité maints aspects du changement de l'environnement.»

Les coûts du développement sont donc une réalité ; mais le meilleur moyen de les éviter n'est certainement pas de renoncer purement et simplement au développement. S'il est vrai que le mal vient, non pas de la croissance économique en elle-même, mais de la manière dont elle peut se manifester, ce qui importe c'est d'empêcher que les systèmes économiques s'engagent sur des voies qui ne seraient pas optimales d'un point de vue social ; autrement dit, il faut minimiser la production de « biens négatifs » entraînant la destruction de la nature et créant les nuisances.

L'aptitude du processus de croissance économique à satisfaire les besoins et les aspirations de la société dans son ensemble ne dépendra pas uniquement du rythme auquel les capacités de production pourront être accrues, il faudra aussi tenir compte de ce que les aspirations en matière de développement économique et social s'accroissent en même temps que croît la prospérité. C'est pourquoi les politiques économiques ne devraient pas être formulées uniquement en termes de taux de croissance de la production, car ces taux n'ont pas de signification en eux-mêmes.

Les politiques économiques devraient être formulées en fonction d'objectifs spécifiques : le recul de la pauvreté, l'obtention d'une qualité suffisante de l'habitat, l'élimination des gros risques de maladie, des possibilités d'éducation plus étendues et de meilleure qualité, l'aide aux pays pauvres. Le volume des ressources disponibles étant limité, il faudra opérer un choix entre les divers objectifs sociaux. Ces objectifs devront donc se traduire par des programmes compatibles avec la croissance des ressources productives escomptée sur un certain nombre d'années.

« Il y aurait plusieurs avantages importants à essayer de formuler explicitement la politique économique en termes d'objectifs sociaux (des logements en nombre suffisant, de meilleures possibilités d'enseignement, un niveau de vie minimum pour les défavorisés, etc.). D'abord, cela devrait aider à susciter une discussion publique des objectifs sociaux. La nature même des débats qui se trouveraient ainsi stimulés devrait de son côté favoriser la manifestation d'un sens social plus accusé et, par suite, éliminer certaines des causes actuelles de mécontentement qui résultent du caractère arbitraire du processus de croissance contemporain. Cela devrait aussi contribuer à susciter un meilleur sens des priorités sociales et permettre à chacun de mieux comprendre qu'il n'est jamais possible de tout faire en même temps.

A plus longue échéance, une telle tentative pourrait aussi aider à définir des priorités pour la recherche et le développement, ainsi que pour la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles techniques.»<sup>23</sup>

Ainsi, à long terme, la politique économique peut se fixer d'autres buts qu'un taux de croissance le plus grand possible. On peut au moins envisager

- une distribution plus équitable du revenu national sur le plan interne comme au niveau international ;
- une meilleure allocation des ressources nationales orientée vers la satisfaction des besoins sociaux et l'aménagement du territoire.

Dans cette optique, l'aménagement du territoire s'intègre dans les efforts plus larges développés pour atteindre les objectifs économiques et sociaux nationaux.

*Denis Maillat.*

<sup>1</sup> OCDE, *La croissance de la production 1960-1980*, Paris, 1970, pp. 16 et 17.

<sup>2</sup> Salles et Wolf, *Croissance et développement*, Dunod, 1970, p. 31.

<sup>3</sup> R. Barre, *Economie politique*, tome 1, PUF, 1963, p. 91.

<sup>4</sup> S. Mactoux, *La croissance et les systèmes économiques*, p. 35.

<sup>5</sup> La relation entre PNB et PIB est la suivante :

PNB (Produit national brut) = PIB (produit intérieur brut) + produit afférent à des nationaux résidant hors du territoire — produit afférent à des non-nationaux résidant sur le territoire.

<sup>6</sup> OCDE, *La croissance de la production*, p. 107 et ss.

<sup>7</sup> A vrai dire, il semble qu'une baisse ne pourra intervenir dans un délai raisonnable que si des politiques efficaces de limitation de la natalité sont entreprises. « De nombreuses enquêtes faites auprès des parents dans les pays en voie de développement montrent que les taux de natalité seraient réduits d'un tiers si les parents avaient les connaissances et les moyens nécessaires pour limiter la taille de leur famille... Il y a dans de nombreuses parties du monde une demande non exprimée de limitation des naissances. » Rapport Pearson, *Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde*, Denoël, 1970, p. 88.

<sup>8</sup> Pearson, p. 31.

<sup>9</sup> Les apports des secteurs privés comprennent notamment les investissements directs, les placements en valeurs de portefeuille négociables, les prêts financiers à long terme et les crédits commerciaux. Dans les apports privés ne figurent pas les dons des organismes privés bénévoles comme les Eglises, les syndicats, les coopératives, etc.

<sup>10</sup> Cependant, diverses recherches permettent d'avoir une idée approximative des disparités régionales en Suisse. Ainsi, le professeur Fischer de Saint-Gall a établi les produits bruts des différents cantons suisses. Cf. G. Fischer, *Berechnung und Vorausschätzung regionaler Volkseinkommenzahlen in der Schweiz*, Saint-Gall, 1969.

<sup>11</sup> Une égalité totale entre les régions ne peut pas non plus constituer un objectif qui l'emporte sur tous les autres. Il n'est pas immédiatement évident que toutes les régions doivent avoir le même niveau de revenu moyen ou le même taux de croissance : il ne semble pas y avoir de raisons de penser qu'il soit plus important de réaliser l'égalité entre les régions qu'entre, par exemple, les classes sociales, les professions ou les individus. Il faut donc trouver un point d'équilibre entre l'efficacité économique et les autres finalités — politiques, sociales, culturelles, voire même esthétiques (OCDE, op. cit., p. 152).

<sup>12</sup> OCDE, *Le facteur régional dans le développement économique*, p. 24.

<sup>13</sup> Universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel, *La région des Trois Lacs*, 1969/70.

<sup>14</sup> Cf. D. Maillat et F. Matthey, *Industrialisation et développement régional*, *Revue économique et sociale*, Lausanne, N° 2/1970.

<sup>15</sup> L'obsession de la croissance, qui est sans doute la marque essentielle de la période actuelle, entraîne les nations dans une compétition brillante dans laquelle, pourtant, les hommes ne semblent pas parvenir à une plénitude ou à un épanouissement dont on espérait qu'ils se produiraient spontanément avec l'abondance matérielle. (A. Piattier)

<sup>16</sup> OCDE, op. cit., p. 202.

<sup>17</sup> J. Baudrillard, *La société de consommation*, pp. 74 et 75.

<sup>18</sup> B. de Jouvenel, *Arcadie*, *Essai sur le mieux vivre*, Paris, p. 13.

<sup>19</sup> B. de Jouvenel, op. cit., p. 16.

<sup>20</sup> A. Sauvy, *Rapport au Conseil économique et social*, 1970.

<sup>21</sup> B. de Jouvenel, op. cit., p. 16.

<sup>22</sup> B. de Jouvenel, op. cit., p. 20.

<sup>23</sup> OCDE, op. cit., p. 195.



# PARTIE ADMINISTRATIVE

